

COMMENT DEVENIR ARBITRE

1 - PRÉALABLE

Le secteur de l'arbitrage doit être compris comme faisant partie intégrante de l'activité de pratique du judo jujitsu et cela dès le club.

Pour les jeunes ou moins jeunes, être présents sur et autour des tatamis dans un rôle actif et engagé, reste une source de motivation affirmée.

Il est possible de vivre le judo dans l'arbitrage en accédant à des responsabilités, du club jusqu'au niveau international :

- commissaire sportif
- arbitre
- formateur arbitre ou commissaire sportif
- évaluateur

Par l'arbitrage, le judoka obtient les requis et participe activement à la représentativité de son club.

2 - CONDITIONS GÉNÉRALES

Quel que soit son niveau sportif, le judoka, garçon ou fille, peut suivre une formation pour évoluer dans l'arbitrage, sous réserve des conditions suivantes :

- Pour les filles et les garçons : être licencié, Benjamin(e)s, avoir le grade de ceinture verte minimum et être arbitre de club.

a) Inscriptions

Le candidat doit s'inscrire par l'intermédiaire de son professeur au niveau de département.

b) Cycle de formation

Le candidat doit assister aux séances d'arbitrage et participer à l'arbitrage suivant les convocations proposées par le département.

c) Examens

Après avoir suivi les cours et une bonne pratique, le candidat pourra être présenté aux différents examens qui prouveront sa compétence.

3 - FORMATION PARTICULIÈRE

a) Population concernée

Cette formation est exceptionnelle ; elle s'adresse à trois catégories de pratiquants :

1) Sportifs de haut niveau

Les judoka garçons ou filles de haut niveau classés internationaux et ayant participé à des sélections internationales dans l'équipe de France senior.

2) Cadres FFJDA et enseignants BEES

La Direction Technique Nationale, les entraîneurs nationaux, les conseillers techniques régionaux et départementaux de la FFJDA, tous les enseignants de clubs.

3) Athlètes régionaux

Les judoka, filles ou garçons, compétiteurs classés au niveau régional et au-dessus ainsi que toutes personnes qui sont inscrites dans les formations suivantes :

- sections sportives
- pôles France et pôles Espoirs
- IRFEJ
- écoles régionales des cadres
- centres de formation continue et modulaire
- stages sportifs régionaux, nationaux masculins et féminins.

b) Inscriptions

Le candidat doit s'inscrire auprès du responsable de la commission d'arbitrage de son département ou de sa ligue.

Cycle de formation et Examens

Les programmes de formation au niveau des écoles d'arbitrage départementales et régionales sont établis par la C.N.A.

Les examens sont organisés sous forme :

- a) d'examen de constat de niveau ;
- b) de test d'évaluation de compétences ;
- c) de contrôle continu sous forme de participation à des modules d'arbitrage.

c) Exceptionnel

La commission nationale d'arbitrage se réserve l'étude de tout dossier particulier.

Conditions de participation aux examens d'arbitres (sauf dérogation exceptionnelle de la C.N.A.)

	Age minimum maximum	Grade minimum	Temps de formation	Compétition	Stages nombre - niveau
Arbitre club	Benjamin	Ceinture verte	A l'initiative de l'enseignant	Clubs et interclubs	Pendant les cours et/ou à l'initiative de l'enseignant
Départemental	15 ans	1 ^{er} Dan	1 an d'arbitre stagiaire	Avoir arbitré de préférence des compétitions de loisirs	Minimum 1 par an + suivi pédagogique lors des compétitions par un formateur départemental ou tuteur arbitre
Régional	16 ans	1 ^{er} Dan minimum	1 an au minimum de département	Toutes les compétitions départementales + compétitions de loisirs	Minimum 1 par an (de préférence régional, ou à défaut départemental) + suivi pédagogique lors des compétitions par tuteur ou par un formateur
National	18 ans 60 ans	2 ^{ème} Dan	Validation d un parcours de formation au sein de la Ligue	Toutes les compétitions départementales régionales et tournois labellisés	1/an minimum + suivi pédagogique lors des compétitions par le formateur national ou tuteur arbitre
Continental B	25 ans 50 ans	2 ^{ème} Dan Règlement UEJ/FIJ	Classement par la CNA	Championnats de France	Suivi pédagogique par la CNA
International A	25 ans 50 ans	3 ^{ème} Dan Règlement UEJ/FIJ	Sur proposition de la CNA et de l'UEJ	Championnats de France Chpts d'Europe Seniors et tournois internationaux catégories A	Classement UEJ



CONTENU DE L'EXAMEN POUR L'ACCESSION AU TITRE D'ARBITRE

Sauf dérogation exceptionnelle de la C.N.A.

Titre	Lieu	Durée	Épreuves	Résultat
Club	CLUB	A l'initiative de l'enseignant	Gestion du combat Les valeurs Les gestes et annonces Tenue et attitude	Enseignant ou représentant
Départemental	Département	1 journée ou modules	A l'initiative de l'école départementale d'arbitrage	Validé par le comité
Régional	Région	1 journée ou modules	A l'initiative de l'école régionale d'arbitrage	Validé par la ligue
National	National (mis en place par la CNA)	1 journée ou 2 journées	A l'initiative de la CNA selon les candidatures présentées par les IRFEJ	Validé par la CNA
Continental	CONTINENTAL	2 journées	Épreuve théorique (entretien) Épreuve pratique	Sur décision du jury de l'UEJ
International	INTERNATIONAL	2 à 3 journées	Épreuve pratique	Sur décision du jury de la FIJ

COMMENT DEVENIR COMMISSAIRE SPORTIF

1 - PRÉALABLE

Un grand nombre de judoka sont attirés par les activités du secteur arbitral. Être présent autour des tatamis, dans un rôle actif intéresse un grand nombre de pratiquants.

La prise de responsabilités et l'animation directe sont des facteurs de motivation pour des judoka entrepreneurs.

La Commission Nationale d'Arbitrage insiste auprès des dirigeants, des cadres techniques, des enseignants, sur la nécessité d'informer les judoka garçons ou filles, sur les possibilités qui leur sont offertes pour intégrer le corps arbitral. Au-delà de l'information nous devons sensibiliser les judoka sur l'importance de faire partie du corps arbitral pour :

- l'obtention des requis, grades
- participer activement à la vie de leur club
- la connaissance des règles du jeu « le judo jujitsu »
- l'accès aux responsabilités

2 - CONDITIONS GÉNÉRALES

Quel que soit son niveau sportif, le judoka, garçon ou fille, peut suivre une formation pour évoluer dans l'arbitrage départemental, sous réserve des conditions suivantes :

pour les garçons et les filles : être licencié(e), au minimum Benjamin(e), ceinture jaune et commissaire sportif de club.

a) Inscriptions

Le candidat doit s'inscrire par l'intermédiaire de son professeur au niveau départemental.

b) Cycle de formation

Le candidat doit assister aux séances d'arbitrage, de formation et participer à la tenue des tables suivant les convocations proposées par le département.

c) Examens

Après avoir suivi les cours et une bonne pratique, le candidat sera présenté aux différents examens qui prouveront sa compétence.

3 - RENSEIGNEMENTS

Auprès des OTD.

Formateurs départementaux d'arbitrage

Coupe du jeune officiel

Formation possible dans les pôles France et pôles Espoirs

CONDITIONS D'ACCESSION AUX DIFFÉRENTS TITRES DE COMMISSAIRES SPORTIFS

Niveau	Age souhaité	Grade souhaité	Temps de formation	Stages	Application pratique et connaissance
Club	Benjamin	Ceinture jaune	A l'initiative des professeurs	A l'initiative des professeurs	Organisation et tenue des poules Les gestes de l'arbitre Attitude etc. à l'initiative de l'enseignant
Département	Benjamin	Ceinture Orange	Modules à l'initiative des comités	Niveau département (1 stage départemental minimum par an)	Utilisation de la sonorisation Connaissance des contrôles nécessaires lors de la pesée Capacité à remplir manuellement une poule Capacité à remplir manuellement un tableau à double repêchage Maîtrise des principaux gestes d'arbitrage
Région	Minime	Ceinture Verte	Modules à l'initiative des ligues.	Niveau régional (1 stage minimum par an, de préférence régional)	Utilisation de la sonorisation Gestion de la pesée Utilisation du logiciel de tirage au sort et les consoles électroniques Capacité à remplir un tableau à simple, double ou repêchage systématique Connaissances du règlement d'arbitrage (temps de repos, temps de combats, particularités du règlement ...).
National	18 ans minimum	1 ^{er} Dan	Validation d'un parcours de formation en ligue.	1 stage régional minimum par an	Activité en département et région Gestion des manifestations ligue Très bonne connaissance de l'arbitrage le titre d'arbitre départemental (ou plus) est une plus-value.

Sauf dérogation accordée par la C.N.A.

Les commissaires sportifs nationaux doivent participer au niveau des structures, régionales, départementales voire district.

Tous les commissaires sportifs doivent être licenciés FFJDA.

